



Mémoire au Comité permanent de la condition féminine

Novembre 2022

@) 100-2305, rue St. Laurent, Ottawa ON K1G 4J8

@ www.cps.ca

© 613-526-9397 @ 613-526-3332 @ info@cps.ca

À propos de nous

Créée en 1922, la Société canadienne de pédiatrie (SCP) est une association de professionnels à adhésion volontaire représentant plus de 3 600 pédiatres, pédiatres surspécialisés, résidents en pédiatrie et autres intervenants qui travaillent avec les enfants et les adolescents et les soignent.

Santé mentale des jeunes femmes et des filles

Je vous remercie d’avoir mené cette étude extrêmement importante sur les problèmes de santé mentale vécus par les jeunes femmes et les filles et de vous être engagés à examiner les moyens par lesquels le gouvernement peut renforcer les mesures de soutien en santé mentale pour toutes les jeunes femmes et les filles au Canada.

Les problèmes de santé mentale sont courants chez les enfants et les jeunes. Pourtant, alors qu’environ 1,2 million d’enfants et de jeunes au Canada ont des difficultés d’ordre affectif, comportemental et psychosocial suffisamment graves pour perturber leur fonctionnement et leur développement, moins de 20 pour cent d’entre eux reçoivent un traitement adéquat¹.

Même avant la pandémie, les enfants et les jeunes se heurtaient souvent à de longues listes d’attente et à un accès limité à des soins de santé mentale de qualité. Des services et des mesures de soutien fragmentés, des mesures de responsabilisation insuffisantes et un accès inéquitable sont des problèmes courants qui ont laissé de nombreux jeunes stagner des années sans que leur bien-être ne s’améliore vraiment.

Les effets directs et indirects de la pandémie ont considérablement érodé la santé mentale et le bien-être de nombreux Canadiens, les répercussions étant particulières et uniques chez les enfants et les jeunes. Les hôpitaux pour enfants de tout le pays font état d’un nombre accru — et dans certains cas sans précédent — de jeunes qui souffrent d’anxiété, de dépression ou de toxicomanie, ou qui ont des pensées suicidaires ou des troubles de l’alimentation².

Bien que la pandémie de COVID-19 ait eu des répercussions importantes sur la santé mentale et le bien-être de personnes de tous les sexes et de toutes les identités de genre, une hausse des troubles de l’alimentation a été particulièrement visible parmi les jeunes femmes et les filles, partout au Canada comme dans le monde entier³.

Programme canadien de surveillance pédiatrique : l’anorexie mentale

Le Programme canadien de surveillance pédiatrique (PCSP), un projet commun de l’Agence de la santé

¹ Commission de la santé mentale du Canada. Enfants et jeunes, https://commissionsantementale.ca/ce-que-nous-faisons/enfants-et-jeunes/?_ga=2.1155185.138984265.1668302311-959978503.1668302311 (consulté le 8 novembre 2022).

² Les enfants d’abord Canada, « Les enfants sont en crise. Les meilleurs défenseurs et experts du Canada s’unissent pour déclarer #codePINK », mai 2021, <https://childrenfirstcanada.org/fr/code-pink/kids-are-in-crisis-canadas-top-advocates-and-experts-unite-to-declare-codepink/> (consulté le 8 novembre 2022).

³ Hartman-Munick SM, Lin JA, Milliren CE, et coll., « Association of the COVID-19 Pandemic with Adolescent and Young Adult Eating Disorder Care Volume », *JAMA Pediatrics*, 7 nov. 2022, doi:10.1001/jamapediatrics.2022.4346.

publique du Canada et de la Société canadienne de pédiatrie, a lancé en septembre 2021 une étude qui se poursuivra jusqu'en août 2023 pour déterminer le taux minimal d'incidence de première hospitalisation pour l'anorexie mentale pendant la pandémie de COVID-19, comparativement aux trois années qui ont précédé la pandémie. L'étude porte sur les patients âgés de 11 à 18 ans qui ont été hospitalisés pour la première fois avec un diagnostic primaire d'anorexie mentale.

L'étude doit permettre d'examiner un problème de santé pédiatrique majeur et urgent, d'importance primordiale pour la science et la santé publique, en fournissant des données précieuses sur l'incidence, les caractéristiques cliniques, la gravité et les principaux facteurs liés au sujet individuel et au système familial, et d'autres facteurs liés à la pandémie que l'on pense être à l'origine de la hausse observée du nombre et de la gravité des troubles d'anorexie mentale chez les enfants et adolescents ayant eu recours à des soins dans les hôpitaux du pays.

Dans une analyse des données très préliminaires recueillies entre septembre et décembre 2021, 41 cas ont été vérifiés comme répondant à la définition de cas et 47 autres cas étaient en attente de vérification (à l'exclusion des cas signalés au Québec)⁴. Plus de 90 pour cent de ces cas étaient des femmes, dont les âges variaient de 11 à 17 ans. La plupart des cas (66 %) étaient âgés de 14 à 17 ans, les autres (34 %), de 11 à 13 ans⁵.

La pandémie de COVID-19 a été citée par le médecin déclarant comme facteur ayant précipité l'apparition de l'anorexie mentale dans près de la moitié (49 %) des cas, et l'hospitalisation, dans 37 % des cas⁶.

Recommandations

Les pédiatres du Canada voient un nombre sans précédent d'enfants et d'adolescents atteints d'anorexie mentale se présenter à leur cabinet. Les hospitalisations attribuables à l'anorexie mentale pédiatrique ont augmenté de 63 pour cent à l'Alberta Children's Hospital et de 132 pour cent à SickKids au cours de la première année de la pandémie par rapport aux six années précédentes⁷. Plusieurs facteurs associés à la pandémie pourraient avoir contribué à cette augmentation, notamment des sentiments exacerbés d'anxiété et de dépression, des symptômes post-traumatiques, un manque de contrôle, une perturbation et des limitations touchant la vie quotidienne, la fermeture d'écoles et d'installations récréatives, la perte de contacts réguliers avec les pairs et d'activités parascolaires et sociales⁸.

L'étude du PCSP intitulée [Première hospitalisation en raison de l'anorexie mentale pendant la pandémie de COVID-19](#) aidera à déterminer le taux minimal d'incidence de première hospitalisation pendant la pandémie de COVID-19 par rapport aux trois années qui ont précédé la pandémie. Même les données très préliminaires analysées à ce jour montrent que la pandémie a été citée comme facteur ayant précipité l'apparition d'une anorexie mentale suffisamment grave pour nécessiter une hospitalisation dans près de la moitié des cas signalés.

⁴ Programme canadien de surveillance pédiatrique, Société canadienne de pédiatrie, Résultats du PCSP en 2021, Ottawa, 2022, p. 27 à 29.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Vyver E, Han AX, Dimitropoulos G et coll., « The COVID-19 Pandemic and Canadian Pediatric Tertiary Care Hospitalizations for Anorexia Nervosa », *J Adolesc Health*, 3 oct. 2022, S1054-139X(22)00541-9, doi : 10.1016/j.jadohealth.2022.07.003.

⁸ *Ibid.*

Bien qu'ils soient associés au taux de mortalité le plus élevé de tous les troubles psychiatriques⁹, les troubles de l'alimentation sont souvent mal repérés dans le système de soins de santé mentale et médicaux parce qu'il s'agit de maladies biopsychosociales complexes qui ne s'intègrent pas facilement dans le contexte du cloisonnement des soins de santé mentale ou de santé physique. À ce titre, la prise en charge de ces troubles a été négligée et sous-financée pendant des années, mais le statu quo n'est plus tenable.

Il est nécessaire d'accorder un financement ciblé aux provinces et aux territoires afin d'appuyer les services hospitaliers et les programmes communautaires d'aide aux enfants qui souffrent de troubles de l'alimentation, de façon à répondre aux besoins actuels et futurs et de veiller à ce que toutes les jeunes femmes et les filles puissent avoir accès aux services et à l'aide dont elles ont besoin, au moment et à l'endroit où elles en ont besoin. Des normes nationales en matière de santé mentale comprenant des paramètres précis pour le traitement des troubles de l'alimentation pourraient également être très utiles et contribueraient à réduire les inégalités en matière de santé et les disparités dans l'accès aux soins à travers le pays. La plupart des recommandations et des données probantes contenues dans le rapport de 2014 du Comité permanent de la condition féminine, [Les troubles de l'alimentation chez les filles et les femmes au Canada](#), demeurent hélas toujours valables aujourd'hui. L'aggravation continue du problème dans les années qui ont suivi la publication du rapport ne fait que souligner encore la nécessité de prendre des mesures urgentes et spéciales dès maintenant.

⁹ *Ibid.*